

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de **PORNICHET**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept,
Le dix-sept mai, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, BEAUREPAIRE, LE PAPE, DONNE, DESSAUVAGES, GILLET, LOILLIEUX, DAGUIZE, GUGLIELMI, DEUX, HUCHET, CHESNEAU, SAILLANT, POUSSET, ALLANIC, BOUYER, FRAUX, JARDIN, PRUKOP, LEVESQUE, CAZIN, CHERON, CHUPIN, BELLIOU, CARNAC, ROBIN, TRICHET, DUBOIS.

Date de convocation

11 mai 2017

A l'exception de : Monsieur DEUX lors du vote du budget supplémentaire pour le budget principal.

Madame RUSSELL a donné pouvoir à Madame CHUPIN.

Monsieur SIMON a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.

Madame BERTHELIER a donné pouvoir à Madame CARNAC.

Monsieur CORNETI a donné pouvoir à Monsieur TRICHET.

*Date du
Conseil Municipal*

17 MAI 2017

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame FRAUX est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

*Nombre de
conseillers*

En exercice 33

6/ EXERCICE 2017 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017

RAPPORTEUR : Monsieur POUSSET, conseiller municipal délégué

Présents---- 29

EXPOSE :

Votants ----- 33

Le budget supplémentaire présente un triple objet :

- La reprise des résultats et des restes à réaliser tels que constatés au compte administratif 2016.
- La prise en compte des notifications officielles intervenues depuis le vote du budget primitif 2017.
- L'intégration d'ajustements de crédits prenant la forme de virements de crédits entre chapitres budgétaires ou d'inscriptions nouvelles.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Les trois budgets sont concernés par le budget supplémentaire.

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR

Pour le budget principal :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 011	Charges à caractère général	174 522,17	chap. 73	Impôts et taxes	108 870,00
chap. 014	Atténuations de produits	47 635,76	chap. 74	Dotations et participations	55 911,00
chap. 65	Autres charges de gestion courante	1 800,00	chap. 77	Produits exceptionnelles	62 429,73
chap. 67	Charges exceptionnelles	152 000,00	chap. 002	Résultat de fonctionnement reporté	785 970,91
chap. 022	Dépenses imprévues	395 728,00			
	Total Dépenses réelles	771 685,93		Total Recettes réelles	1 013 181,64
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 042	Transferts entre sections	11 500,00	chap. 042	Transferts entre sections	
chap. 023	Virement à la section d'investissement	229 995,71			
	Total Dépenses d'ordre	241 495,71		Total Recettes d'ordre	0,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 013 181,64	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 013 181,64
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 13	Subventions d'investissement reçues	4 160,00	chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000 000,00
chap. 20	Immobilisations incorporelles	51 866,40	chap. 13	Subventions d'investissement reçues	417 758,73
chap. 204	Subventions d'équipement versées	165 410,17	chap. 024	Cessions d'immobilisations	
chap. 21	Immobilisations corporelles	1 638 325,16	chap. 001	Excédent d'investissement reporté	1 661 008,55
chap. 23	Immobilisations en cours	2 475 001,26			
chap. 26	Participations	500,00			
Chap. 45	Opérations sous mandat	185 000,00			
chap. 020	Dépenses imprévues	800 000,00			
	Total Dépenses réelles	5 320 262,99		Total Recettes réelles	5 078 767,28
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 040	Transferts entre sections		chap. 040	Transferts entre sections	11 500,00
chap. 041	Opérations à l'intérieur de la section	190 526,00	chap. 041	Opérations à l'intérieur de la section	190 526,00
			chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	229 995,71
	Total Dépenses d'ordre	190 526,00		Total Recettes d'ordre	432 021,71
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		5 510 788,99	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		5 510 788,99

En fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 013 K€.

Les recettes de fonctionnement sont principalement composées :

- d'une partie du résultat 2016 (786 K€),
- d'un produit fiscal supplémentaire de 109 K€ connu à la suite des notifications des bases prévisionnelles,
- de la prise en compte des dotations de l'Etat et des allocations compensatrices de fiscalité pour un montant de 56 K€,
- d'une recette exceptionnelle de 62 K€ (reversement de TVA sur la contribution au SIVU de l'aérodrome).

Quant aux dépenses de fonctionnement, 3 chapitres budgétaires sont principalement concernés.

Les charges à caractère général, outre les restes à réaliser liés aux enfouissements de réseaux (100 K€), augmentent de 74 K€. Cette hausse est principalement due aux frais de contentieux qui s'expliquent par les recours notifiés à ce jour (+ 45 K€).

Il convient également d'augmenter les crédits pour la pénalité SRU compte tenu de l'évolution du mode de calcul imposée par la loi « Egalité et citoyenneté » du 27 janvier 2017. Ainsi, la modification du taux du potentiel fiscal à prendre en compte pour calculer cette pénalité implique un surcoût de 48 K€ par rapport à l'inscription du budget primitif.

Les dépenses exceptionnelles (+ 152 K€) correspondent à une régularisation d'une écriture comptable (28 K€) et à un premier versement de la contribution au budget annexe « Les Jardins de l'Estran » (122 K€).

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par l'inscription d'une enveloppe en dépenses imprévues (396 K€) et par une amélioration de l'autofinancement de 241 K€ (chapitres 023 et 042).

En investissement :

Le budget supplémentaire reprend les restes à réaliser en dépenses (2 441 K€) comme en recettes (395 K€), l'excédent de la section d'investissement (1 661 K€) et une affectation du résultat 2016 (3 000 K€).

Aussi, des crédits sont prévus en dépenses mais compensés par des recettes (PVR).

Enfin, pour tenir compte des nouvelles contraintes liées à la sécurisation des manifestations publiques, il est nécessaire d'acquérir des plots bétons et des panneaux de stationnements interdits pour 26 K€.

L'équilibre de la section d'investissement est assuré par l'inscription de crédits aux chapitres « dépenses imprévues » et « immobilisations en cours ».

Pour le budget annexe Quai des Arts:

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 011	Charges à caractère général	10 000,00	chap. 70	Produits des services et du domaine	10 000,00
chap. 012	Charges de personnel, frais assimilés	23 200,00	chap. 75	Autres produits de gestion courante	10 741,88
chap. 67	Charges exceptionnelles	10 000,00	chap. 77	Produits exceptionnels	10 000,00
chap. 002	Résultat de fonctionnement	32 041,88			
	Total Dépenses réelles	75 241,88		Total Recettes réelles	30 741,88
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 042	Transfert entre sections	-44 500,00			
	Total Dépenses d'ordre	-44 500,00		Total Recettes d'ordre	0,00
TOTAL SECTION		30 741,88	TOTAL SECTION		30 741,88
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 21	Immobilisations corporelles	7 598,70	chap. 13	Subventions d'investissement reçues	
chap. 23	Immobilisations en cours	73 494,74	chap. 001	Résultat d'investissement	125 593,44
	Total Dépenses réelles	81 093,44		Total Recettes réelles	125 593,44
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 040	Transfert entre sections		chap. 040	Transfert entre sections	-44 500,00
	Total dépenses d'ordre	0,00		Total Recettes d'ordre	-44 500,00
TOTAL SECTION		81 093,44	TOTAL SECTION		81 093,44

Outre la reprise des résultats 2016, le budget supplémentaire enregistre des crédits nécessaires à l'organisation d'un spectacle supplémentaire pour la prochaine saison culturelle générant autant de dépenses que de recettes (10 K€).

Aussi, pour des raisons techniques, le budget annexe a encaissé des produits exceptionnels qu'il doit reverser au budget principal. Cette opération s'équilibre également à 10 K€.

Enfin, compte tenu d'une absence pour longue maladie d'un agent, il convient de prévoir son remplacement générant une dépense non prévue au stade du BP pour 23 K€.

Pour le budget annexe Lotissement Les Jardins de l'Estran :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 011	Charges à caractère général		chap. 70	Produits des services et du domaine	443 728,00
chap. 002	Résultat de fonctionnement	324 507,63	chap. 77	Produits exceptionnels	121 944,88
	Total Dépenses réelles	324 507,63		Total Recettes réelles	565 672,88
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 042	Transferts entre sections	432 696,00	chap. 042	Transferts entre sections	191 530,75
	Total Dépenses d'ordre	432 696,00		Total Recettes d'ordre	191 530,75
TOTAL SECTION		757 203,63	TOTAL SECTION		757 203,63
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 001	Déficit d'investissement reporté	241 165,25			
	Total Dépenses réelles	241 165,25		Total Recettes réelles	0,00
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 040	Transferts entre sections	191 530,75	chap. 040	Transferts entre sections	432 696,00
	Total Dépenses d'ordre	191 530,75		Total Recettes d'ordre	432 696,00
TOTAL SECTION		432 696,00	TOTAL SECTION		432 696,00

Le budget supplémentaire reprend les résultats 2016 et prévoit les écritures d'ordre liées à la gestion des stocks.

Compte tenu du décalage de recettes de cessions de 2016 sur 2017, il convient de réinscrire les crédits associés.

Enfin, ce budget est équilibré par le premier versement de la contribution au budget annexe « Les Jardins de l'Estran » (122 K€). Pour rappel, la contribution globale est évaluée à 275 K€.

DELIBERATION :

- ⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,
- ⇒ Vu les instructions budgétaires et comptables M14 prévoyant la possibilité de procéder à des décisions modificatives du budget,
- ⇒ Vu la délibération n°16.12.11 du 14 décembre 2016 approuvant le budget primitif 2017,
- ⇒ Vu la délibération n°17.05.04 du 17 mai 2017 approuvant le compte administratif 2016,
- ⇒ Vu la délibération n°17.05.05 du 17 mai 2017 d'affectation des résultats de l'exercice 2016,
- ⇒ Vu l'avis de la Commission finances en date du 10 mai 2017,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal,

- Approuve le budget supplémentaire de l'exercice 2017, pour le budget principal et les budgets annexes, section par section, sans vote formel sur chacun des chapitres.

Pour le budget principal : par 26 votes pour et 6 abstentions (Monsieur BELLIOU, Madame CARNAC, Monsieur ROBIN, Monsieur TRICHET, Madame BERTHELIER et Monsieur CORNETI) – Monsieur DEUX non présent lors du vote,

- La section de fonctionnement, s'équilibre en dépenses et recettes à 1 013 181,64 €,
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 5 510 788,99 €.

Pour le budget annexe Quai des Arts : à l'unanimité,

- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 30 741,88 €,
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 81 093,44 €.

Pour le budget annexe Lotissement Les Jardins de l'Estran : à l'unanimité,

- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 757 206,63 €,
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 432 696 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR